Procès-verbal
Réunion du conseil d'établissement
Le mardi 10 décembre 2019

Ouverture de la séance : La séance est ouverte à 18h30.

1. Mot de bienvenue, vérification des présences et quorum

Présences :

Mme Lucie St-Jean, membre ens.
Mme Sandra Carter membre ens.
Mme Annie Tessier, membre ens.
Mme Émilie Lapointe, membre ens.
Mme Marie-Claude Joly, membre prof.
Mme Véronique Payant – membre SDG
Mme Sophie Doucet, membre parent
Mme Lisa-Marie Lyman, membre parent
Mme Evelyne Thibeault, membre parent
Mme Rosemarie Thibault, membre parent
M. Patrice Labrèche, membre parent

M. Stéphane Maleau - directeur
Mme Caroline Lavictoire, directrice adj.

Absents : Mme Céline Réhel, membre parent

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Doucet fait la lecture de l'ordre du jour. Changement du point 6- Révision budgétaire 2019-2020 en point d'information plutôt que de décision. Un ajout « Caisse scolaire » a été fait au varia. Il est proposé d'adopter l'ordre du jour avec les modifications.

Proposition No.01 (2019-12-10)
Proposée par Mme Payant
Appuyée par M. Labrèche
Adoptée à l'unanimité

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 29 octobre 2019

Modification apportée au point 8 - *Campagne de financement – Dîner pizza* : plutôt que de dire qu'il y aura des crudités, nous devrions lire ***« Il a été proposé d'ajouter des crudités à la commande de façon sporadique. »*** Il est proposé d'adopter le procès-verbal de la dernière

rencontre avec cette modification et correction de quelques coquilles.

Proposition No.02 (2019-12-10) Appuyée par Mme Thibeault
Proposée par Mme St-Jean Adoptée à l'unanimité

4. Suivis au procès-verbal du 29 octobre 2019

Parmi les suivis, notons que les dîners pizza ont commencé. Tous les autres suivis font l'objet d'un point à l'ordre du jour.

5. Parole au public
Aucun membre du public n'est présent.

6. Révision budgétaire 2019-2020

Monsieur Maleau explique qu'il a procédé à l'exercice de révision budgétaire avec l'agente d'administration, mais qu'il n'a pas reçu les documents à présenter. Ce point sera donc reporté au prochain conseil d'établissement.

7. Attestation de réception des mesures 2019-2020

Monsieur Maleau explique que certaines mesures sont versées aux établissements directement par le ministère de l'Éducation et que celui-ci souhaite recevoir des conseils d'établissement une attestation que les sommes sont reçues dans l'établissement. De plus, la direction doit indiquer de quelle façon les sommes de certaines mesures sont utilisées par l'établissement.

M. Maleau explique qu'avec les mesures, l'école a procédé à l'embauche de :

- 3 préposées aux élèves handicapés (PEH),

- 106h de techniciens en éducation spécialisées (TES) réparties entre 4 personnes (2 pour le centre d'aide primaire, 1 pour le centre d'aide préscolaire et 1 pour du soutien en classe au primaire),

- 7 jours/semaine d'enseignante de soutien répartis entre deux personnes (5 jours pour le préscolaire et 2 jours pour le premier

cycle)

- Ajout de 2 jours d'enseignante-ortho pour 1ère à 3e année (passer de 3 à 5 jours par semaine)

- Ajout de 3 jours d'orthopédagogie répartis entre 2 personnes (passer de 4 à 7 jours d'orthopédagogie).

- Libérations des enseignantes

Les sommes reçues totalisent 357 181,01$ réparties dans les mesures suivantes :

15011- Agir autrement - 48 527$

15015 – Réussite en lecture et écriture en milieu défavorisé – 138 017$

15023 – À l'école, on bouge! – 8 430$

15024 – Aide aux parents – 1 350$

15025 – Seuil minimal de services aux écoles – 117 873$

15031 - Prévention de la violence et de l'intimidation – 679$

15084 – Formation du personnel en technopédagogie – 3 247$

15103- Acquisition de littérature jeunesse – 4 161$

15104 – Acquisition de littérature jeunesse pour le 1er cycle – 395$

15186 – Sorties scolaires en milieux culturels – 11,888,01$

15230 – École inspirante – 16 053$

15312 – Soutien à l'intégration des élèves EHDAA – 6 561$

M. Maleau note que certaines mesures ne font pas partie de cette attestation (ex. : mesures pour le préscolaire 4 ans, acquisition de combos numériques, perfectionnement des enseignants, libérations des enseignants, etc.).

Voici la résolution officielle qui sera envoyée au ministère :

« ATTESTATION DES MONTANTS REÇUS PAR VOTRE ÉTABLISSEMENT POUR LES MESURES DÉDIÉES ET PROTÉGÉES ».

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 473.1 de la Loi sur l'instruction publique, le ministre peut prescrire que certaines mesures budgétaires soient destinées à un transfert vers le budget des établissements d'enseignement;

CONSIDÉRANT que la liste de ces mesures se trouve à l'annexe 3 des Règles budgétaires amendées de fonctionnement des commissions scolaires pour les années scolaires 2018-2019 à 2020-2021. Cette même annexe des règles budgétaires amendées prescrit que les conseils d'établissements ont l'obligation d'adopter une résolution attestant que les sommes relatives aux mesures dédiées et protégées ont été transférées à l'établissement et que leur déploiement a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement.

Le conseil d'établissement de l'école La Source confirme l'information contenue dans «

Attestation des montants reçus par votre établissement pour les mesures dédiées et protégées » pour un montant global de 357 181,01$.

IL EST PROPOSÉ par Mme Lisa-Marie Lyman que *l'Attestation de la réception des sommes relatives aux mesures dédiées et protégées* de l'école La Source pour l'année scolaire 2019-2020 soit adoptée.

Proposition No.03 (2019-12-10) Appuyée par Mme St-Jean
Proposée par Mme Lisa-Marie Lyman Adoptée à l'unanimité

8. Projet éducatif 2019-2020

Monsieur Maleau explique que le projet éducatif de l'école a été travaillé avec l'ensemble du personnel, les élèves et les parents et qu'il a été adopté par le conseil d'établissement. Ce projet éducatif vise à définir les orientations de l'école et s'est fixé des objectifs à suivre pour les 5 prochaines années.

Voici les 3 valeurs qui soutiennent notre projet :

- Entraide
- Respect

- Ouverture d'esprit

Voici les 5 objectifs qui sont inclus dans le projet éducatif :

- Valoriser les bons comportements et les réussites des élèves
- Améliorer les habiletés sociales chez nos élèves
- Promouvoir davantage l'éducation physique en incitant nos élèves à bouger
- Réduire de moitié l'écart entre les élèves EHDAA et réguliers à l'épreuve de 6e année en lecture et en résolution de problèmes
- Hausser à 90% le taux de réussite des élèves de 4e année à l'épreuve d'écriture

M. Maleau explique que le danger est d'essayer de tout travailler en même temps et de ne rien travailler en profondeur. Ainsi, la direction a rencontré l'ensemble du personnel à savoir qu'est-ce qui devrait être priorisé et quels moyens pourrions-nous mettre en place.

Ainsi, l'équipe-école a choisi de prioriser d'abord l'implantation de nos valeurs en ciblant de façon plus précise le respect pour les premiers mois de 2020. De plus, nous allons prioriser les objectifs du développement des habiletés sociales et de la valorisation des bons coups.

De cela est né le projet ERO (entraide-respect-ouverture d'esprit). Les directions vont faire la tournée de l'ensemble des groupes pour parler des valeurs. De plus, comme les élèves assimilent plus l'information lorsqu'ils sont en action, chaque groupe devra proposer un projet pour promouvoir le projet ERO à l'école. La tournée se déroulera en janvier et la direction va faire un compte-rendu à chaque conseil d'établissement des projets qui seront vécus.

De plus, M. Maleau indique qu'il a la préoccupation de prendre soin de son équipe. En ce sens, une ressource TES de 26h a été embauchée pour aller aider dans certaines classes ciblées et la direction indique que nous allons « serrer la vis » au niveau du respect au retour des fêtes.

9. Autorisation de sorties scolaires par le CÉ

2 votes ont eu lieu par courriel et adoptés à l'unanimité :

13 décembre – Musée canadien de l'histoire pour les élèves du préscolaire (gratuit – payé avec la mesure des sorties culturelles)

16 décembre -- Musée canadien de l'histoire pour les élèves des groupes TSA (gratuit, payé avec la mesure des sorties culturelles)

Monsieur Maleau présente également les sorties suivantes :

4 février – Art-Images et atelier à la bibliothèque pour les élèves du préscolaire (gratuit – payé avec la mesure des sorties culturelles)

12 février - Sortie à la maison de la culture pour les 4es années (gratuit – payé avec la mesure de sorties culturelles)

29 avril- Pièce de théâtre à la maison de la culture pour les élèves du préscolaire (gratuit avec la mesure de sorties culturelles)

1er mai – Ferme expérimentale pour les élèves du préscolaire (gratuit- la sortie nous est offerte (milieu défavorisé) et l'école se chargera des frais d'autobus).

Une question est posée en lien avec l'annulation de la sortie pour le troisième cycle (pièce de théâtre à la maison du citoyen). M. Maleau indique que le responsable de la salle a téléphoné le matin même pour nous informer que la représentation était annulée. Aucun report n'est prévu. Aucuns frais n'avaient été demandés aux parents.

Il est proposé d'autoriser en bloc les sorties proposées.

Proposition No.04 (2019-10-29)	Appuyée par M. Labrèche
Proposée par Mme Lyman	Approuvée à l'unanimité

10. Retour sur les rencontres de consultation pour les projets particuliers et les redistributions des bassins des écoles

Le commissaire étant absent, M. Maleau fera le résumé.

Il remercie M Labrèche qui était présent malgré la mauvaise météo. Peu de gens étaient présents.

La commission scolaire souhaitait sonder la population sur les enjeux qui touchent ses différents territoires. Pour notre secteur, peu de changements si ce n'est que l'école de l'Oiseau Bleu arrive bientôt à pleine capacité, ce qui pourrait occasionner plus de transferts de surplus à notre école. Certains projets particuliers ont été discutés, soit

l'implantation d'une école alternative, ouvrir plus de groupes au programme d'éducation internationale et un centre d'excellence et de qualification au secondaire.

Il y a des enjeux plus préoccupants, notamment le secteur du quartier Chambord dont les élèves sont dispersés dans plusieurs écoles et qui attendent une école dans leur quartier, ainsi que l'augmentation des classes de préscolaire 4 ans dans les prochaines années. Ce sont tous des facteurs en prendre en compte et aucune décision n'est prise à ce moment-ci.

Un parent pose une question en lien avec l'abolition des commissions scolaires. M. Maleau indique que le projet de loi 40 est encore en étude et que des modifications sont toujours possibles. La date avancée pour la fin des commissions scolaires était la fin février, mais il semble que ce sera repoussé. L'objectif du projet de loi serait de transformer les commissions scolaires en centre de service et le conseil des commissaires serait remplacé par un conseil d'administration composé de plusieurs acteurs du monde scolaire et une majorité de parents. Tout cela peut encore changer.

11. Éducation à la sexualité

Monsieur Maleau explique que depuis l'an dernier, l'école a l'obligation d'offrir entre 5 et 10 heures d'éducation à la sexualité à ses élèves du primaire et qu'un programme a été bâti. L'école a également l'obligation d'informer les parents que les cours seront donnés. M. Maleau indique que la planification n'a pas encore été faite pour l'année, mais qu'il en parle maintenant au CÉ puisque les élèves de 5e année recevront un atelier sur la prévention des agressions sexuelles à la fin janvier. Ainsi les parents des élèves de 5e année recevront la communication au retour des fêtes.

M. Maleau ajoute qu'il y a un enjeu de formation des enseignants. Peu d'enseignantes ont été formées l'an dernier et elles souhaitent bien faire leur travail. Au retour des vacances, la direction consultera les enseignantes sur les besoins en formation et discutera des possibilités de faire venir des ressources externes dans le but de dispenser certains thèmes du cours.

12. Photos scolaires 2020-2021

Monsieur Maleau indique qu'il a fait les démarches auprès de 3 compagnies pour le contrat des photos scolaires pour l'an prochain :

1- Photomania : Présentation de l'offre de services et des prix.
2- La pomme verte : Présentation de l'offre de services et des prix.
3- StudioBulle : Pas eu de retour de la compagnie

Discussion sur la qualité des photos, des prix et du déroulement de la journée. Les participants mentionnent que Photomania s'est bien repris cette année, que le déroulement avait été meilleur que l'an dernier. Les ristournes sont sensiblement les mêmes également.

Il est proposé de renouveler notre contrat avec la compagnie Photomania pour l'année scolaire 2020-2021.

Proposition No.05 (2019-10-29) Appuyée par Mme Thibeault
Proposée par Mme Tessier Approuvée à l'unanimité

13. Indexation des frais de garde

Mme Payant mentionne que chaque année, le service de garde indexe son taux journalier avec celui du gouvernement pour les frais de garde. Ainsi, les frais seront de 8,35$ par jour pour les élèves réguliers et 8,50$ par jour pour les élèves sporadiques, et ce, à compter du 1er janvier 2020.

Mme Payant explique également que la facturation sera uniformisée dans toutes les écoles de la commission scolaire. Les factures seront émises le lundi suivant la semaine de fréquentation. Comme c'était notre pratique depuis le début de l'année, il n'y aura pas de changement sur ce point pour nous.

14. Mots

14.1 de la présidente
Mme Doucet nous souhaite de joyeuses fêtes et du repos si nous le pouvons.

14.2 des enseignants
Les enseignantes nous souhaitent également de joyeuses fêtes en invitant les parents à profiter du temps avec leurs enfants.

14.3 de la responsable du service de garde
Mme Payant mentionne que la journée pédagogique au cinéma du 6 décembre s'est bien déroulée. Le film était la ***Reine des neiges 2*** et la majorité des enfants ont bien apprécié.

La prochaine journée pédagogique est en préparation (6 janvier). Il s'agit d'une journée pyjama-jeux et nous tentons d'inviter des aînés des Résidences La Gappe à se joindre à nous.

14.4 de la représentante au comité de parents
Absente

14.5 du commissaire
Absent

14.6 de la représentante de l'OPP
La danse de l'Halloween s'est bien déroulée pour une première activité organisée par l'OPP. En tout, 127 enfants se sont présentés. Parmi les recommandations qui seront discutées pour les prochaines activités, il y a la possibilité d'autoriser la présence de frères ou sœurs provenant d'autres écoles et une fiche d'autorisation à signer pour les élèves qui peuvent partir seuls après l'activité.

La prochaine activité est le cinéma de Noël prévu le vendredi 13 décembre.

14.7 de la direction adjointe
Mme Lavictoire souhaite également de joyeuses fêtes aux membres.

14.8 de la direction
M. Maleau souligne quelques activités qui auront lieu dans la dernière semaine avant Noël. Il y aura une activité de cachette dans l'école ainsi qu'un bingo de Noël pour toute l'école. Il y a également eu un spectacle de Noël qui a été présenté pour les élèves du préscolaire à la 3e année et les classes TSA.

15. Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion se tiendra le mardi 28 janvier 2020 à 18 h 30.

16. Varia
16.1 Caisse scolaire

Un parent se questionne s'il doit recevoir un état de compte pour s'assurer que les sommes sont bien déposées dans le compte? Mme Lyman répond que les parents vont recevoir un état de compte à la maison, mais que ça peut prendre environ un mois et demi avant de recevoir le premier.

17. Levée de l'assemblée
La séance est levée à 19h40.

Proposition No.6 (2019-12-10)
Proposée par Mme Payant

Appuyée par Mme Doucet
Approuvée à l'unanimité

Mme Sophie Doucet
Présidente

M. Stéphane Maleau
Directeur